

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2019

L'an deux mil dix-neuf, le trente janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Fleuré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vivian PERROCHES, Maire.

**Etaient Présents** : Mmes Corinne BOND, Laurence DOS ANJOS, Andrée GERLAND, Annette HENAULT, Catherine TARDY, Florence TUCHOLSKI, MM Jacques DESPLEBIN, Yannick JAUCEN, Denis LACOUR, Yann MEHEUX-DRIANO, Jean-François NEVEU, Vivian PERROCHES.

**Absent** : Mr Wilfried CHARLES

**Excusées** : Mmes Carole GREMILLET a donné pouvoir à Mr Jean-François NEVEU et Catherine TARDY.

**Secrétaire de séance** : Mme Corinne BOND

**Assiste** : Mme Madeline TROMAS, secrétaire de la collectivité.

✓ Approbation du compte-rendu du 20 DECEMBRE 2018

### 1-30-01-2019 Autorisation encaissement chèques

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité d'encaisser :

- le chèque n°54535344001 du Crédit Agricole pour un montant de 75€,
- le chèque n°8128306 d'Orange Bank pour un montant de 2186 €.

### 2-30-01-2019 Règlement bibliothèque

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité :

- de modifier l'annexe n°1 du règlement bibliothèque suite aux modifications.

### 3-30-01-2019 Convention de mise à disposition de services entre la communauté de communes des Vallées du Clain et la Commune de Fleuré

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité de :

- valider la convention de mise à disposition de services entre la communauté de communes des Vallées du Clain et la Commune de Fleuré.

la séance est levée à 22h05